

Ce profil de poste est sujet à modification en fonction de l'évolution des contraintes réglementaires et institutionnelles

1. LE GRADE

IDE (Infirmier(e) Diplômée d'Etat)

2. LE(S) LIEU(X) D'EXERCICE

UCC, service de Soins médicaux et Réadaptation du bâtiment Terre et Maine du CHU d'Angers

3. LE(S) LIEN(S) HIERARCHIQUE(S)

L'infirmier(e) exerçant en UCC est rattachée à la Direction des Soins du CHU d'Angers. Elle travaille sous la responsabilité du cadre de santé du service de l'UCC et en collaboration avec l'équipe médicale.

4. LE LIEN FONCTIONNEL

L'infirmier(e) collabore étroitement avec les autres membres de l'équipe soignante de l'UCC, notamment les médecins, psychologues, rééducateurs, aides-soignants, et en collaboration avec les professionnels des services administratifs et logistiques. Elle est également en relation avec les familles et les proches des patients.

5. LES REFERENCES

Exercice de la profession :

Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 du Code de la santé publique

Fiche répertoire Métiers de la Fonction Publique Hospitalière

Formation :

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

Articles D4311-16 à D4311-23 du Code de la santé publique

Règles de gestion du temps de travail du CHU d'Angers

6. LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE CONTEXTE D'EXERCICE

Temps de travail en 7h45, RTT, règles de la gestion du temps de travail.

7. LES MISSIONS ET ACTIVITES

Accueil et Évaluation des Patients:

Accueillir les patients et effectuer une évaluation approfondie de leur état de santé physique et mentale.

Recueillir les antécédents médicaux, sociaux et familiaux des patients.

Évaluer les capacités cognitives et comportementales des patients à l'aide d'outils spécifiques.

Planification et Réalisation des Soins:

Élaborer des plans de soins individualisés en collaboration avec l'équipe médicale.

Administer des traitements médicamenteux et non médicamenteux conformément aux protocoles établis et prescriptions médicales.

Validation	Approbation
ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN2 Fonction et secteur d'activité : Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN2_NOTIME	ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN3 Fonction et secteur d'activité : Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN3_NOTIME
Vérification rédacteur	
ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN1 Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN1_NOTIME	Fonction et secteur d'activité :

Assurer la prise en soin des patients et intervenir en cas de besoin.

Gestion des Comportements Difficiles:

Mettre en place des stratégies de gestion des comportements difficiles.

Travailler sur la prévention des crises comportementales et la réduction de leur fréquence.

Identifier les risques spécifiques de la personne âgée (chute, douleur, escarre, dénutrition,...)

Communication et Collaboration:

Participer activement aux réunions de synthèse et de coordination avec l'équipe multidisciplinaire.

Assurer une communication efficace avec les patients, les familles et les collègues.

Formation et Éducation:

Former le personnel aux bonnes pratiques de soins en UCC.

Éduquer les patients et leur famille sur la gestion des troubles cognitifs et comportementaux.

Documentation et Suivi:

Tenir des dossiers médicaux précis et à jour.

Assurer le suivi régulier de l'évolution de l'état de santé des patients.

8. LES COMPÉTENCES

Diplôme d'Infirmier(e) d'État.

Connaissances des troubles cognitifs (démence, troubles du spectre autistique, etc.) et des techniques de gestion comportementale.

Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire, en adaptant les approches de soins aux besoins individuels des patients.

Excellentes compétences en communication, en particulier dans la gestion des familles, des proches et des situations complexes.

Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de gestion des dossiers médicaux.

Autonomie et sens des responsabilités dans le cadre des missions confiées.

Respect du secret professionnel

9. LES EXIGENCES PARTICULIÈRES DU POSTE

Appétence et motivation pour exercer auprès de la personne âgée

Compétence dans la gestion de situations de crise et de comportements agressifs.

Empathie et respect envers les patients vulnérables.

Formation continue et mise à jour régulière des connaissances dans le domaine de la gériatrie, de la psychiatrie et de la géronto-psychiatrie.

10. L'ÉVALUATION

L'infirmière en UCC sera évaluée périodiquement par le cadre de santé, en fonction de critères tels que la qualité des soins prodigués, la gestion des comportements difficiles, la communication interprofessionnelle, le respect des protocoles, et l'engagement envers l'amélioration continue de la prise en charge des patients.

11. LE GROUPE DE TRAVAIL

12. LES DOCUMENTS LIÉS